

L'intercantonalité scolaire a du sens

COLLABORATION INTERCANTONALE Après un long travail de préparation, une convention de collaboration scolaire intercantonale verra 25 élèves vaudois franchir la frontière fribourgeoise dès la rentrée 2024-2025 pour intégrer le cercle scolaire et le CO d'Estavayer-le-Lac.

MURIST

À près celle de 2002 qui permit aux jeunes fribourgeois et vaudois de fréquenter le même établissement, le GYB à Payerne, la convention pour une collaboration scolaire intercantonale ratifiée jeudi 18 janvier à l'école du Murist, éditée. En paraphant ce document issu de quinze années de labeur, Sylvie Bonvin-Sansonens, conseillère d'Etat fribourgeoise et son homologue vaudois, Frédéric Borloz, vont autoriser les élèves de primaire et secondaire de Champtrauz et Treytorrens à franchir la frontière cantonale pour suivre leurs études. Jusqu'en classe de 8H, les écoliers seront accueillis à Murist, les plus grands iront au CO d'Estavayer-le-Lac. Ceux actuellement scolarisés à Champtrauz ou Payerne n'auront leur cursus dans leurs établissements. En 2027, les deux villages vaudois seront définitivement intégrés au cercle scolaire et au CO staviacois.

Trente années de gestation

Madeleine Stanescu, municipale de Treytorrens en charge des écoles, a porté le dossier depuis 2006. Elle a profité de l'occasion

Deux autres conventions ont été signées

La scolarisation des élèves des communes vaudoises de Champtrauz et de Treytorrens dans la commune d'Estavayer dès la rentrée scolaire 2024-2025 sera effective grâce à la signature d'une convention intercommunale scolaire entre les communes fribourgeoises et vaudoises d'Estavayer-Séviz - Champtrauz - Treytorrens ainsi qu'avec l'Association du cycle d'orientation des communes de la Broye.

Les aspects financiers sont réglés



Les édiles vaudois, Richard Aigroz, syndic de Treytorrens (à g.) et son homologue de Champtrauz, François Laprés.

PHOTOS PHILIPPE CAUSSE

pour retracer les grandes lignes historiques. «Nous n'avons jamais cédé au découragement pour aller au terme de cette aventure qui a pris du temps, subissant moult coups de frein et reports. A titre personnel, je suis soulagée et fière d'avoir œuvré pour le bien de nos enfants et de nos familles.» Si l'idée de rapprocher les écoliers des deux cantons fut évoquée il y a une trentaine d'années, lors des travaux prépa-

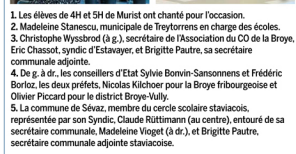
tratoires du GYB payernois, les premières discussions laissent entrevoir une réelle possibilité d'agir datent de 2005. Une deuxième phase démarra en 2012, suivie à l'Etat de Vaud par Grégoire Vagnières et par Jean-Marc Oberson, comité fribourgeois. De nombreux pourparlers furent nécessaires pour apporter les «micro-régions institutionnelles nécessaires, trouver des dénominateurs communs et définir des synergies entre les différentes lois», indique Grégoire Vagnières. De multiples aller-retours entre les services juridiques concernés et la crise sanitaire pour retarder le processus à partir de 2019. En 2021, l'Association du CO de la Broye approuve la dernière mouture de la convention qui sera à son tour validée définitivement par le Grand conseil vaudois en octobre 2022. Finalement, les conseillers généraux de Treytorrens et Champtrauz l'acceptent avec une écrasante majorité le 15 juin 2023.

Une convention qui a du sens

L'arrivée de 25 élèves vaudois

dans des cours d'écoles fribourgeoises, dont cinq en secondaire, à l'occasion de la rentrée 2024-2025 n'aura finalement été retardée que d'une année. Ils bénéficieront donc de trajets plus courts et passeront moins de temps dans les transports (100 heures de moins en primaire, 200 heures en secondaire). «Retenir chez eux pour la pause de midi est un net accroissement de leur qualité de vie et de celle de leur famille», explique Madeleine Stanescu qui, par ailleurs, minimise les différences entre les deux systèmes scolaires. «Les écarts sont infimes et liés par le Plan d'études romand. En revanche, les Vaudois bénéficieront des congés fribourgeois.» Les aspects financiers de cette opération ne sont pas négligeables, les coûts de la scolarité sur le canton de Vaud étant plus importants que sur Fribourg passant de 4 600 fr. par élève à environ 2530 fr.

À l'école de Murist, les travaux d'agrandissement en cours prévoient deux nouvelles



1. Les élèves de 4H et 5H de Murist ont chanté pour l'occasion.
2. Madeleine Stanescu, municipale de Treytorrens en charge des écoles.
3. Christophe Wyszrod (à g.), secrétaire de l'Association du CO de la Broye, Eric Chasot, syndic d'Estavayer, et Brigitte Pautre, secrétaire communale adjointe.
4. De g. à dr., les conseillers d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonens et Frédéric Borloz, les deux préfets, Nicolas Kilochoer pour la Broye fribourgeoise et Olivier Piccard pour le district Broye-Vully.
5. La commune de Séviz, membre du cercle scolaire staviacois, représentée par son syndic, Claude Rüttimann (au centre), entourée de sa secrétaire communale, Madeleine Vögeli (à dr.), et Brigitte Pautre, secrétaire communale adjointe staviacoise.

classes, «Il y aura ouvertures ses portes pour absorber l'arrivée des vingt écoliers et l'autre sera gardée en réserve pour certaines activités», selon Christophe Lambert, directeur du cercle scolaire staviacois. Tous les acteurs présents ont signé une convention qui a du sens sur le plan territorial et qui faci-

litera la vie des habitants. «L'éducation doit être en lien avec la réalité et la vie quotidienne des enfants», a conclu Nicolas Kilochoer, président de la Broye et également préfet de l'Association du CO de la Broye, en citant Céléstin Freinet.

■ PHILIPPE CAUSSE